Image not found or type unknown

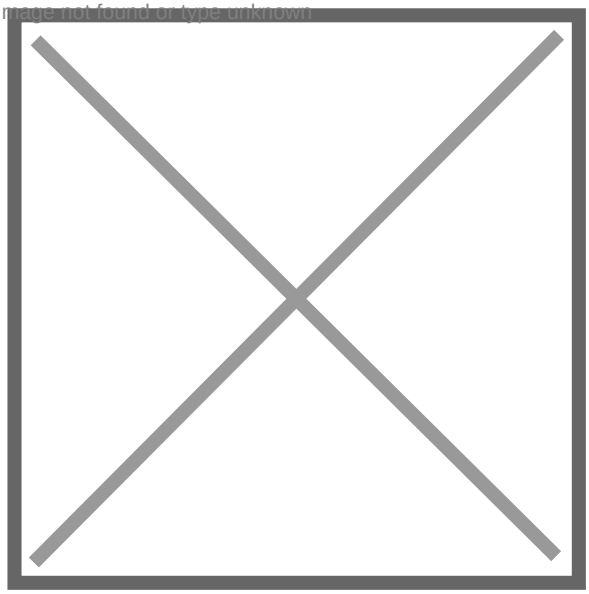

Désaccord entre chambre des metiers et le droit du travail

Par **nucleon**, le **08/04/2009** à **15:53**

Bonjour,
j'ai créé une SARL de service à la personne avec ma conjointe et nous demandons un agrément simple au droit du travail, afin de faire bénéficier nos clients d'un abatement de nos prestations de 50% sur leurs impots. Il faut d'abord commencer par s'inscrire à la chambre des métiers, faire enregistrer nos statuts aux impots etc etc.
Une fois ces démarches OK, nous voici au droit du travail pour ce fameux agrément. La personne qui nous reçoit nous explique que nous ne pourrons pas l'avoir car, l'objet de nos statuts sont faux. Seulement c'est la chambre des metiers qui nous les a écrits et eux disent qu'ils sont bons....
Voilà le soucis, la chambre des metiers et le droit du travail sont en désaccord, personne ne fait rien, et je me rétrouve avec une entreprise qui ne me sert à rien. La chambre des metiers, à part nous faire payer un stage de 250€, elle nous a apporter aucune aide, il a fallu faire un scandale dans le hall, pour qu'un agent économique nous explique que tous le personnel est incompétent. Il a regardé notre dossier et, apparement, tout est fait de travers..
Voilà à peu prés la situation et encore je ne rentre pas dans le détail.
Si quelqu'un peut m'éclairer et surtout dire ce qu'il faut faire.
Merci de votre aide

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés